

Maintenance et métrologie des équipements de laboratoire - Autorisation de lancer la consultation et de signer l'accord-cadre n°20S0130

Délibération 2021-023

Exposé

L'enjeu principal d'Eau de Paris est de fournir une eau de qualité aux Parisiennes et Parisiens. Dans ce cadre, le laboratoire est un intervenant majeur pour permettre le suivi et le contrôle de l'eau tout au long de son parcours. Le laboratoire se doit pour assurer le meilleur suivi de la qualité de l'eau de :

- réaliser les contrôles réglementaires,
- mettre à disposition rapidement les informations utiles,
- participer et suivre le développement de nouvelles méthodes d'analyses,
- participer à la mise en place de méthodes déjà connues mais peu répandues,
- proposer la détection de nouveaux paramètres de suivi de la qualité l'eau.

Dans le cadre de ces activités, le laboratoire utilise du matériel qui doit être maintenu en bon état de fonctionnement. Eau de Paris prévoit ainsi le lancement d'une consultation visant à la maintenance préventive et curative ainsi que la métrologie des équipements de laboratoire qui ne sont ou ne seront plus couverts par une garantie ou par un contrat de maintenance.

Le futur marché vise à regrouper plusieurs procédures actuellement en cours d'exécution. Il sera passé selon un appel d'offres ouvert sous la forme d'un accord-cadre attribué à un seul opérateur et exécuté à bons de commande avec un montant minimum et maximum défini en valeur. Le marché aura une durée de six ans à compter de sa notification.

A partir des éléments décrits ci-dessus, les montants minimum et maximum pour chacun des lots ont été définis comme suit :

N°lot	Objet du lot	Mini €HT	Maxi €HT
01	Maintenance d'appareils de chromatographie et de fluorescence atomique Thermofisher	150 000,00	450 000,00
02	Maintenance d'appareils de marque Waters	120 000,00	360 000,00
03	Maintenance et Consommables d'appareils de production d'eau ultrapure de marque Millipore	120 000,00	360 000,00
04	Maintenance Séquenceur pour pyroséquensage	110 000,00	275 000,00
05	Maintenance d'appareils Perkin Elmer	80 000,00	240 000,00
06	Maintenance d'appareils de marque Agilent	70 000,00	210 000,00
07	Maintenance d'un spectromètre de masse MALDI-TOF de d'une chaîne CGMS ² SCION de marque BRUKER	72 000,00	216 000,00
08	Maintenance et consommables d'appareils de marque Metrohm	50 000,00	150 000,00
09	Maintenance d'un appareil de marque Life Technologies	44 000,00	132 000,00
10	Maintenance d'un appareil et consommables associés de marque Roche Diagnostic	36 000,00	108 000,00
11	Maintenance d'appareils Spark Holland	36 000,00	108 000,00
12	Maintenance de centrifugeuses de marque Beckman Coulter	32 000,00	96 000,00
13	Maintenance d'appareils de marque Hach Lange et de spectrophotomètres	32 000,00	96 000,00
14	Etalonnages et cartographies des mesures de température d'hygrométrie et de pression	26 000,00	78 000,00
15	Maintenance et consommable Cytomètre de flux	31 000,00	77 500,00
16	Maintenance d'un système d'extraction RapidTrace Biotage	24 000,00	72 000,00
17	Maintenance d'un appareil de mesure COT mètre et d'une chaîne HPLC/TQ de marque Shimadzu	50 000,00	70 000,00
18	Automate de préparation d'échantillon couplé à un chromatographe en phase gazeuse	32 000,00	64 000,00
19	Contrôle, étalonnage et maintenance des micropipettes	21 000,00	63 000,00
20	Maintenance diluteurs de marque GILSON	20 000,00	60 000,00
21	Maintenance d'un spectrophotomètre de marque AMS France	17 000,00	51 000,00
22	Contrôle et étalonnage des balances et des poids	15 200,00	45 600,00
23	Maintenance de la centrale de surveillance des températures 3333	14 000,00	42 000,00
24	Maintenance de la station de production d'eau purifiée de marque ELGA	10 000,00	30 000,00
25	Maintenance d'un spectrophotomètre de fluorescence de marque HITACHI	10 000,00	30 000,00
26	Maintenance de spectrophotomètre de marque SAFAS	9 000,00	26 000,00
27	Maintenance d'un générateur d'azote/air Claind	6 000,00	18 000,00
28	Contrôle métrologique de centrifugeuses de laboratoire - Vitesses, temps et températures	6 000,00	18 000,00
29	Maintenance d'autoclaves Prohs et HMC Europe	5 000,00	15 000,00
30	Maintenance d'un collecteur d'air	2 000,00	6 000,00
31	Maintenance de petits matériels type étuve, bain-marie, autoclave	20 000,00	60 000,00

N°lot	Objet du lot	Mini €HT	Maxi €HT
32	Maintenance de petits matériels type lave-vaisselles, réfrigérateurs/congérateurs...	30 000,00	90 000,00
33	Maintenance de petits matériels type balances et autres équipements	10 000,00	30 000,00
34	Maintenance de PSM, hottes chimiques, armoires filtrantes ...	50 000,00	150 000,00
35	Maintenance des microscopes	1 000,00	3 000,00

Il est proposé au Conseil d'administration d'autoriser :

- **la publication de l'avis d'appel public à la concurrence de l'accord-cadre n°20S0130 relatif à la maintenance et métrologie des équipements de laboratoire ;**
- **le Directeur général de la régie Eau de Paris à signer les lots du marché n°20S0130 relatif à la maintenance et métrologie des équipements de laboratoire.**

Le Conseil d'administration,

Vu les articles L 1414-2 et s. du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles R 2221-18 et s. du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu les articles 10 et 12 des statuts de la régie Eau de Paris, modifiés,

Vu les modalités générales de passation des contrats et les conditions de mise en œuvre de l'article 10 des statuts de la régie Eau de Paris, dans leur dernière modification issue de la délibération 2020-081 du 18 décembre 2020,

Sur l'exposé du Président, puis débat contradictoire,

Après en avoir délibéré : à l'unanimité à la majorité

DECIDE

Article 1 :

Le Conseil d'administration autorise la publication de l'avis d'appel public à la concurrence de l'accord-cadre n°20S0130 relatif à la maintenance et métrologie des équipements de laboratoire.

Article 2 :

Le Directeur général de la régie Eau de Paris est autorisé à signer les lots de l'accord-cadre n°20S0130 relatif à la maintenance et métrologie des équipements de laboratoire avec les entreprises retenues.

Article 3 :

Les dépenses seront imputées sur les exercices 2021 et suivants du budget de la régie.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-après mentionnés

Monsieur le Président du Conseil d'administration de la régie Eau de Paris

Dan Lert

Délibération du Conseil d'administration du : **19 mars 2021**

Affiché au siège de la régie le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Acte rendu exécutoire par le Directeur général de la régie le :

La présente délibération peut être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'affichage au siège de la régie.